

Soutien à la démarche genevoise en vue d'obtenir un visa humanitaire pour Julian Assange.

Le 27 février 2020, le Grand Conseil genevois a adopté à une très large majorité une résolution invitant le Conseil d'État à intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il délivre en toute urgence un visa humanitaire à Julian Assange, poursuivi par le Gouvernement américain depuis 2010 pour motif que le site web WikiLeaks, qu'il a fondé, a diffusé des informations prétendument secrètes, mais qui se sont avérées d'utilité publique. Parmi les documents cités à charge, on trouve des pièces démontrant que des crimes de guerre ont été commis par les États-Unis en Irak et en Afghanistan. D'autres documents divulgués concernaient l'usage de la torture à Guantanamo.

Se fondant sur la tradition humanitaire genevoise, les député-es du Grand Conseil genevois, issus de six groupes parlementaires sur sept, ont estimé qu'il était urgent de sauver le lanceur d'alerte qu'est Julian Assange. L'homme, après avoir passé plus de neuf ans reclus dans l'ambassade d'Équateur à Londres, est depuis avril 2019 détenu en confinement dans une prison de haute sécurité au Royaume-Uni. Sa santé s'est fortement dégradée, et une hospitalisation dans un hôpital universitaire genevois est d'ores et déjà envisagée.

Julian Assange a été accusé de viol, puis d'inconduite sexuelle par la justice suédoise. Désormais, les enquêtes sur ces aspects sulfureux sont classées et plus aucune charge ne pèse sur lui. Il ne reste que la demande d'extradition des États-Unis pour avoir dénoncé des pratiques qui s'apparentent à des crimes de guerre de quelques militaires américains.

Terminons le développement de cette résolution par une citation :

« Tout démocrate ne peut qu'être interpellé par la situation de M. Assange sur le plan humanitaire et sanitaire. Le Conseil d'État portera cette revendication auprès des autorités fédérales compétentes. Il ne s'agit pas d'ingérence, mais de bons offices ». C'est en ces termes que le conseiller d'État en charge de la Sécurité, Mauro Poggia, a invité les député-es genevois-es à soutenir la résolution qui leur était proposée.

Par la présente résolution, le Parlement jurassien, dans la tradition de l'esprit humaniste présent dans notre Canton depuis plus de quarante ans, soutient la démarche du Grand Conseil genevois et invite le Gouvernement jurassien à s'associer au Conseil d'État genevois pour réclamer que le Conseil fédéral délivre un visa humanitaire à Monsieur Julian Assange.

Delémont, le 4 mars 2020

Responsable de la résolution
Rémy Meury



Autres signataires en annexe.

Groupe PDC

[Handwritten signatures for Groupe PDC]
P. L.
D. L.
F. C. S. J. P. L.
D. S. J. - *[Signature]*

Groupe PLR

[Handwritten signature for Groupe PLR]

Groupe PCSI

[Handwritten signatures for Groupe PCSI]
P. L. J.
M. S. J. P. L.
G. J. P. L.
[Signature]

Indépendant·es

[Handwritten signature for Indépendant·es]

Groupe PS

[Handwritten signatures for Groupe PS]
L. J. P. L.
D. J. P. L.
F. J. P. L.
M. J. P. L.
F. J. P. L.

Groupe UDC

[Handwritten signatures for Groupe UDC]
A. J. P. L.
L. J. P. L.
M. J. P. L.

Groupe VERTS et CS-POP

[Handwritten signatures for Groupe VERTS et CS-POP]
M. J. P. L.
A. J. P. L.
S. J. P. L.
W. J. P. L.